

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 062/2021

A la Société CONGO MOTORS

Après avoir reçu le contrat du marché n° CAB/MIN-ITP/CGPMP/09/MMBK//2019, conclu avec le Ministère des Infrastructures et Travaux Publics, pour un montant total hors taxe de dollars américains sept millions huit cent seize mille neuf cents (7 816 900 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7 % dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 20/07/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

Pasteur Jean-Pierre A. MUKU  
Directeur Général  
A.R.M.P.